

DÉPARTEMENT  
DES  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ



Conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 28

## **N°18 – SPORTS**

**Donibane multisports  
adultes :  
organisation/tarifs**

Rapporteur :

Jean-daniel Badiola, adjoint

REPUBLIQUE FRANCAISE

## **EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

### ***Séance du 21 septembre 2023 à 18 heures***

*Le conseil municipal de la ville de Saint Jean de Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen*

#### **Présents**

Jean-François Irigoyen, maire  
Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint  
Patricia Arribas-Olano, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Daniel Badiola, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Nathalie Morice, 4<sup>ème</sup> adjoint  
Eric Soreau, 5<sup>ème</sup> adjoint  
Christine Duhart, 6<sup>ème</sup> adjoint  
Laurence Ledesma, 8<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Luc Casteret, 9<sup>ème</sup> adjoint,

Manuel Vaquero, , Thomas Ruspil, Delphine de Torregrosa, Guillaume Boivin, Serge Peyrelongue, Béatrice Chauffard, Christine Gonzalo, Pascale Fossecave (*présente à partir de la délibération n°2*), Benjamin Marcille, , Monique Labattut, , Manuel de Lara, Gaëlle Lapix, Isabelle Tinaud-Nouvian, Nicolas Charrier, Pascal Lafitte, Yvette Debarbieux, Hugo Maillos, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity conseillers municipaux en exercice.

#### **Pouvoirs**

- Guillaume Colas, 7<sup>ème</sup> adjoint, à Jean-François Irigoyen, maire
- Bruno Garraialde, à Pello Etcheverry, adjoint
- Loïc Jouenne, à Monique Labattut, conseillère municipale
- Sylvie Dargains à Béatrice Chauffard, conseillère municipale

#### **Absent :**

- Pascale Fossecave, conseillère municipale déléguée (*jusqu'à la délibération n°2*)
- Noémie Troubat

**Date de la convocation** : 14 septembre 2023

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Guillaume Boivin a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

## **N° 18 - SPORTS**

### **Donibane multisport section adultes : organisation/tarifs d'inscription**

M. Badiola, adjoint, expose :

Dans le cadre du sport pour tous, depuis 2018 la section adultes de Donibane multisport permet à un public adulte une pratique du sport loisir, sans esprit de compétition. Elle allie une activité physique régulière bénéfique pour la santé au partage de moments conviviaux.

Deux séances hebdomadaires sont programmées, en dehors des vacances scolaires, le vendredi matin (multi-activités), et le lundi après-midi (marche). Elles sont encadrées par les E.T.A.P.S. communaux. Au vu des demandes et afin de développer l'activité, il est proposé de programmer une séance hebdomadaire supplémentaire le jeudi matin, en dehors des vacances scolaires, consacrée au longe côte.

Une priorité d'inscription pour une, puis deux séances hebdomadaires sera laissée à l'ensemble des demandeurs avant inscription pour la troisième.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la programmation d'une troisième séance hebdomadaire selon les modalités ci-dessus
- de fixer le montant de la cotisation annuelle à :
  - 30 € pour une séance hebdomadaire
  - 50 € pour deux séances hebdomadaires
  - 70 € pour trois séances hebdomadaires

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « *Sports, santé, mer et littoral* » du 07 septembre 2023,
- Approuve la programmation d'une troisième séance hebdomadaire selon les modalités ci-dessus
- Fixe le montant de la cotisation annuelle à :
  - 30 € pour une séance hebdomadaire
  - 50 € pour deux séances hebdomadaires
  - 70 € pour trois séances hebdomadaires

**Adopté à l'unanimité**

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire,

Jean-François Irigoyen

